

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2001)
Heft: 6

Artikel: Appareils électroménagers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Appareils ...

L'étiquette de déclaration énergétique permet d'épargner du courant et de l'argent

La consommation excessive de nombreux appareils électroménagers coûte des millions aux consommateurs. On pourrait réaliser des économies substantielles si les fabricants, les importateurs et les consommateurs accordaient leur préférence à des appareils économes en énergie. C'est précisément l'objectif que vise l'étiquette de déclaration énergétique qui sera obligatoire dès 2002. Cette étiquette permet à l'acheteur d'identifier en un clin d'œil l'efficacité énergétique de l'appareil concerné.

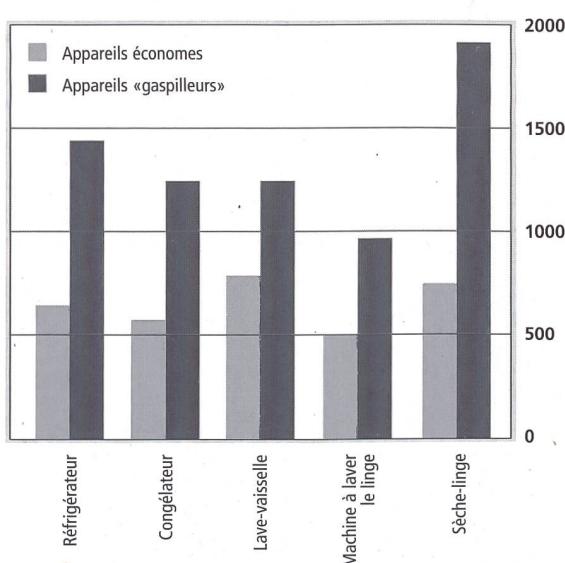
Acheter, c'est aussi prévoir

Lors de l'acquisition d'un nouvel appareil électroménager, il vaut la peine d'opter pour un modèle économique en énergie même s'il coûte plus cher à l'achat: en effet, sur une durée de vie prévisible de 10 à 15 ans, les frais d'électricité (voire d'eau) des gros appareils représentent souvent davantage que le prix d'achat. On procédera donc à une comparaison impliquant ces variables, comparaison appelée «second prize» (frais de fonctionnement sur la durée de vie). Les appareils de classe A permettent d'économiser de l'énergie et, en outre, les frais d'entretien moindres qu'ils exigent les rendent, à terme, moins coûteux que les «bonnes occasions».

Qualitativement parlant, les appareils de classe A sont en principe ce qui se fait de mieux, puisque si le fabricant mise sur l'efficacité énergétique, c'est qu'il s'efforce aussi de produire des appareils répondant à des critères élevés en matière de finition et de respect de l'environnement (durabilité).

Potentiel d'économie par ménage: 3'300 francs

Le bon choix vous économise de l'argent – une grande différence en intégrant les coûts d'utilisation (durée de vie totale)



Avant chaque achat, vérifiez la plaquette de consommation

Choisir un appareil en fonction de sa consommation d'électricité, c'est payant: en choisissant des modèles de classe A pour tous les gros appareils (comme on peut le voir en consultant le site www.topten.ch), on peut économiser jusqu'à 3'300 francs d'électricité sur leur durée de vie totale. Voilà un choix judicieux, tant pour le porte-monnaie du ménage que pour l'environnement.

Quelles informations trouve-t-on sur l'étiquette de déclaration énergétique?

L'étiquette de déclaration énergétique permet de prendre une décision en connaissant tous les paramètres de coûts et d'énergie, à condition d'interpréter correctement l'étiquette pour chaque catégorie d'appareils.

Réfrigérateurs et congélateurs

L'étiquette indique à quelle classe d'efficacité énergétique appartient l'appareil, la quantité de courant qu'il consomme annuellement, le volume qu'il offre, ainsi que son niveau sonore. Mais attention: la comparaison de la consommation d'énergie n'est pertinente qu'entre appareils de même volume et de mêmes caractéristiques. Un congélateur de classe A est bien sûr plus économique qu'un congélateur de classe B, mais un gros congélateur de classe A consommera certainement plus d'électricité qu'un petit congélateur de classe B. De plus, les bahuts sont, sur le plan énergétique, plus économiques que les armoires, et les critères qui régissent leur classement énergétique est d'autant plus sévère. On se référera donc en priorité à la consommation annuelle qui figure, elle aussi, sur l'étiquette.

Il existe également des différences assez marquées entre les appareils de classe A. On trouve depuis peu sur le marché suisse des réfrigérateurs et des congélateurs répondant aux exigences très sévères du jury européen «energy+» (www.energy-plus.org). Ces appareils hyper-efficaces dépassent de plus de 25% les exigences minimales figurant sur l'étiquette. L'offre actuelle d'appareils «energy+» en Suisse est disponible sur le site www.topten.ch.

Enfin, il ne faut pas oublier que la consommation de courant indiquée sur l'étiquette se base sur des essais en laboratoire et selon des normes prédéfinies. La consommation réelle d'un réfrigérateur ou d'un congélateur dépend surtout des condi-

... électroménagers

tions d'utilisation et de l'emplacement. De préférence, il ne faut pas placer ces appareils à proximité immédiate de la cuisinière, du lave-vaisselle ou du chauffage. De plus, les réfrigérateurs sont souvent réglés à trop basse température (on recommande de 5° à 7°C). Il est facile de contrôler la température à l'aide d'un simple thermomètre.

La consommation moyenne des meilleurs réfrigérateurs de classe A est la suivante (les appareils de classe B consomment de 30% à 70% de plus):

Réfrigérateur «familial» + compartiment de congélation	260 l 25 l	290 kW/an
Petit réfrigérateur + compartiment de congélation	110 l 17 l	190 kW/an
Congélateur bahut	290 l	220 kW/an
Congélateur armoire	290 l	320 kW/an

Lave-vaisselle

En plus de la classe d'efficacité énergétique, l'étiquette des lave-vaisselle comporte des données sur la consommation d'électricité, le nombre de couverts et parfois sur le niveau sonore (les appareils les moins bruyants dégagent moins de 45 décibels). L'étiquette indique aussi l'efficacité du lavage et du séchage. «A» qualifie les meilleurs appareils, «G» les moins bons.

Comme les fabricants peuvent déterminer eux-mêmes quel programme de lavage répond à quelle classe, il est recommandé de choisir le programme économique dans la mesure où l'on n'est pas pressé. Tout gain de temps se traduit en effet par une dépense supplémentaire d'énergie: pour les appareils de classe A 12 couverts, 250 lavages par an: 260 kW/an. Les classes B, C et D existent surtout pour les petits appareils de 4 à 10 couverts, qui consomment jusqu'à 80% de plus.

Lave-linge

L'étiquette indique la classe d'efficacité, la consommation de courant par programme de lavage «coton 60°C», la capacité de remplissage en kg, le niveau sonore, l'efficacité du lavage et de l'essorage. L'efficacité de l'essorage est particulièrement importante si le linge est séché à la machine. Les sèche-linge, en effet, consomment de 1,5 à 3 fois plus d'électricité que les lave-linge! Seuls les sèche-linge à récupération de chaleur (voir plus bas) se situent au-dessous du facteur 2.

L'étiquette des lave-linge indique aussi, comme pour les lave-vaisselle, la consommation d'eau en litres.

La consommation moyenne des lave-linge de classe A est la suivante (les appareils de classe B consomment de 20% à 40% de plus):

Ménage, lave-linge 5kg, 200 lessives/an	190 kW/an
Immeuble, lave-linge 6kg, 1'000 lessives/an	1'100 kW/an

Sèche-linge

L'étiquette de déclaration énergétique distingue entre les sèche-linge à ventilation et les sèche-linge à condensation. Les premiers expulsent l'air humide par un conduit; les seconds font se condenser l'humidité sur des surfaces froides, et c'est pourquoi ils consomment davantage d'électricité (sans compter que les sèche-linge à condensation consomment aussi davantage d'eau pour sécher le linge qu'il n'en aura fallu pour le laver)! L'étiquette fournit aussi des données sur la charge utile, le niveau sonore, la consommation d'électricité par programme de séchage «coton sec» et, bien sûr, sur la classe d'efficacité énergétique. Il n'existe que peu de sèche-linge de classe A; ils fonctionnent à l'aide d'une pompe à chaleur intégrée et sont donc relativement chers à l'achat. Leur acquisition se justifie surtout pour les buanderies d'immeubles locatifs où ils permettront d'économiser de l'électricité par rapport aux appareils traditionnels. Les sèche-linge classiques à ventilation et à condensation munis de chauffages à résistance obtiennent, au mieux, un classement correspondant à C. Il n'existe malheureusement pas de classification européenne pour les sèche-linge à air ambiant qui sont utilisés presque exclusivement en Suisse. Comme ils fonctionnent à l'aide de pompes à chaleur, ils consomment nettement moins d'énergie que les sèche-linge classiques (sans pompes à chaleur).

Pour découvrir les meilleurs sèche-linge à air ambiant, consultez le site www.topten.ch.

Consommation moyenne des sèche-linge en kW/an:
(une partie du linge n'est pas séché à la machine, d'où moins de charges annuelles que pour les lave-linge)

Type d'appareil (classe d'eff. énerg.)	Mén 150 x 5 kg	Imm 800 x 6 kg
Sèche-linge à pompe à chaleur (A)	260	1'700
Sèche-linge à air ambiant (topten A)	360	2'400
Sèche-linge à ventilation (C)	470	3'020
Sèche-linge à condensation (C)	520	3'350
Sèche-linge à condensation (F)	710	4'550

Comment trouver les meilleurs appareils de classe A?

Personne n'a envie de perdre du temps à évaluer ses nouvelles acquisitions. Le lèche-vitrine et la collection de documentation sont pénibles et les renseignements souvent contradictoires. La visite du site www.topten.ch permet de découvrir en images les appareils de classe A et de comparer rapidement leurs principales caractéristiques et leurs prix, de sorte à posséder suffisamment de données avant d'aller chercher d'autres informations sur le lieu de vente le plus proche. Le responsable de ce site internet est Toptest, un joint venture de l'Agence Suisse pour l'efficacité énergétique S.A.F.E., du magazine «saldo» et de Oerlikon Journalisten AG. Les partenaires du topten sont, entre autres, l'Office fédéral de l'énergie, le WWF et l'Union Suisse des Installateurs-Electriciens USEI.